



NOS LABORATOIRES PROPOSENT LES TESTS SEROLOGIQUES COVID 19

Ce test vous permet de savoir si vous avez été en contact avec le SARS-COV 2 (COVID 19)

S'il est positif le biologiste vous conseillera sur la conduite à tenir.

Il se réalise sur prise de sang.

Depuis le 28 Mai il est remboursé sur ordonnance de votre médecin.

Il peut aussi être réalisé sans ordonnance à votre demande : dans ce cas il sera à votre charge et coute 25 €.

Vous remplirez un formulaire de consentement et d'information.

Il s'agit d'un test reconnu par le Centre National de Référence (CNR)

Pour tout renseignement adressez-vous à l'accueil du laboratoire.

VOS CONTACTS

SYNLAB AQUITAINE

Président
X.MERLEN

Site Castillon la Bataille
Marielle MEYER
Marie Pierre PARIZANO
Plateau technique sang et EP
Marielle MEYER
Marie Pierre PARIZANO
Delphine TURPIN

Plateau technique bactériologie

Pascal MAROYE
Camille PAVIOT
1 Place Turenne
33350 Castillon La Bataille
castillon@aquitaine.synlab.fr
05 57 40 25 05

Site La Réole

Catherine PONTY FERRAN
Responsable qualité
5 Avenue de la Victoire
33190 La Réole
la-reole@aquitaine.synlab.fr
05 56 61 24 19

Site de Libourne

Camille PAVIOT

Plateau technique Biologie de la reproduction

Marie MAROYE
27 Cours Tourny
33500 Libourne
libourne@aquitaine.synlab.fr
05 57 48 10 20

Site de Montpon Ménéstérol

Stéphanie DIGEON
12 Avenue Jean Moulin
24700 Montpon Ménéstérol
montpon-
menesterol@aquitaine.synlab.fr
05 53 80 25 08

Site des Hauts de Garonne

Antoine BUSSE
Directeur général
Delphine TURPIN
38 Avenue Hubert Dubedout
33150 Cenon
cenon@aquitaine.synlab.fr
05 56 86 84 49

Site de Bergerac

Marc POUGET
Directeur général
60 Boulevard Chanzy
24100 Bergerac
bergerac@aquitaine.synlab.fr
05 53 57 78 47

Responsable Qualité

Catherine NERI
catherine.neri@aquitaine.synlab.fr



NOS LABORATOIRES PROPOSENT LES TESTS SEROLOGIQUES COVID 19

Ce test vous permet de savoir si vous avez été en contact avec le SARS-COV 2 (COVID 19)

S'il est positif le biologiste vous conseillera sur la conduite à tenir.

Il se réalise sur prise de sang.

Depuis le 28 Mai il est remboursé sur ordonnance de votre médecin.

Il peut aussi être réalisé sans ordonnance à votre demande : dans ce cas il sera à votre charge et coute 25 €.

Vous remplirez un formulaire de consentement et d'information.

Il s'agit d'un test reconnu par le Centre National de Référence (CNR)

Pour tout renseignement adressez-vous à l'accueil du laboratoire.

VOS CONTACTS

SYNLAB AQUITAINE

Président
X.MERLEN

Site de Boutot Plateaux techniques sang et Biologie de la Reproduction

Christian KERN
Directeur général
12 Rue Berthelot
19100 Brive-La-Gaillarde
boutot@aquitaine.synlab.fr
05 55 74 24 15

Site Les Cèdres Plateaux techniques

Christian KERN
Avenue du 18 juin
19100 Brive-La-Gaillarde
lescedres@aquitaine.synlab.fr
05 55 23 43 43

Site de Parveaux **Delphine MERINO**

Responsable qualité
129 Avenue Ribot
19100 Brive-La-Gaillarde
parveaux@aquitaine.synlab.fr
05 55 23 67 33

Site de Tulle Plateau technique parasitologie - mycologie

Christophe LECOURTOIS
12 rue du 9 juin
19000 Tulle
tulle@aquitaine.synlab.fr
05 55 20 02 96

Site d'Argentat

Marc GOFFART
22 bis avenue J.Vachal
19400 Argentat
argentat@aquitaine.synlab.fr
05 55 28 81 66

Responsable Qualité

Pierre CHAMPON
pierre.champon@aquitaine.synlab.fr